

# **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy**

# Fillière Aviernoz

# Réglement graphique

## PLAN B : MIXITÉ SOCIALE

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé  
à la présente délibération du Grand Annecy du 18  
décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUi  
HMB

La Présidente,  
  
Frédérique LARDET.

<b>ECHELLE</b> <b>1:7 500</b>	<b>PROCÉDURES</b>		
	<b>Elaboration du PLUi approuvé le 18 décembre 2025</b>		
	<b>Modification</b>	<b>Modification simplifiée</b>	<b>Révision</b>



# Mixité sociale

-  Secteur B1
  -  Secteur B2
  -  Secteur B3
  -  Secteur B4
  -  Secteur B5
  -  Secteur B6
  -  Secteur B7
  -  Secteur B8
  -  Secteur B9

## Autres prescriptions

Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

# Zonage

## contours de zones

## Bâti

